



## L'AVIS DE L'ASSEMBLEE CITOYENNE DE ROUEN SUR :

### Etat d'avancement des propositions de la Convention citoyenne

Origine de la demande : convention citoyenne

---

**Contexte :** La convention citoyenne a communiqué, dans un rapport publié le 14 mars 2022, plusieurs propositions sur les thèmes suivants : Aménagement et architecture durables, végétalisation de la ville, mobilités alternatives à la voiture, agriculture et alimentation, réduction de la consommation d'Energie, préservation des industries et réduction des risques, santé publique, économie et emploi, information et participation citoyenne.

36 des propositions formulées par la Convention citoyenne concernent la Ville. Elles ont été retenues par le Conseil Municipal du 26/09/2022 et la Ville s'est engagée à y répondre.

**Problématique :** Quel est le niveau d'avancement des engagements de la Ville de Rouen relatifs aux propositions de la Convention Citoyenne ?

**Constats :** dix huit mois après la mise en place de l'Assemblée, les membres ont analysé grâce aux éléments communiqués par les services de la Ville, les réponses aux questions posées par la convention. Cette analyse a permis d'établir un tableau de bord des réponses apportées. Il permettra à la nouvelle Assemblée de continuer de suivre les quelques questionnements encore en suspens.

**Avis de l'Assemblée :** La majeure partie des sujets a été traitée dans sa globalité, il reste encore quelques propositions à développer ou dont la réponse de la ville est considérée comme incomplète. L'engagement de la Ville de Rouen sur les propositions de la Convention citoyenne est satisfaisant dans son ensemble. La nouvelle promotion de l'assemblée continuera à suivre ces sujets en réalisant un nouveau bilan des politiques et des projets.